

Rapport d'activité 2023



RAPPORT D'ACTIVITÉ / ANNÉE 2023

Qu'est-ce qu'une communauté de communes ?

Présente au quotidien dans la vie du territoire, la communauté de communes est née en 1992 de la loi sur l'administration territoriale de la République.

La communauté de communes est un EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) disposant de son propre budget. Elle associe des communes afin d'élaborer un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace. Son champ d'action est défini à travers des compétences d'intérêt communautaire, qu'elle exerce à la place des communes. Certaines de ces compétences sont imposées par la loi et d'autres sont transférées selon le choix des communes.

La communauté de communes est administrée par un conseil communautaire, formé proportionnellement de représentants élus tous les six ans à la tête de chaque commune. Une présidence, des vice-présidences et conseillers délégués sont élus pour représenter l'établissement et ainsi piloter et mettre en œuvre les actions communautaires. Dans cette mission de service public, ils sont accompagnés par les agents et techniciens de la communauté de communes.

SOMMAIRE

- Territoire **03**
- Les élus communautaires **04**
- Les compétences communautaires **06**
- Budget 2023 **07**
- Ressources humaines **09**
- Marchés publics **12**
- 2023 en images **13**
- Dév. économique, touristique et démographie médicale **14**
- Tourisme et commerce local **15**
- Communication, sport et vie associative **16**
- Vie des familles, action sociale et petite enfance **17**
- Habitat, mobilités et urbanisme **19**
- PCAET et aménagement du territoire **20**
- Eau, assainissement, déchets, environnement et GEMAPI **22**



ZA Les Petites Forges • 918, rue des Petites Forges
72380 Joué-l'Abbé

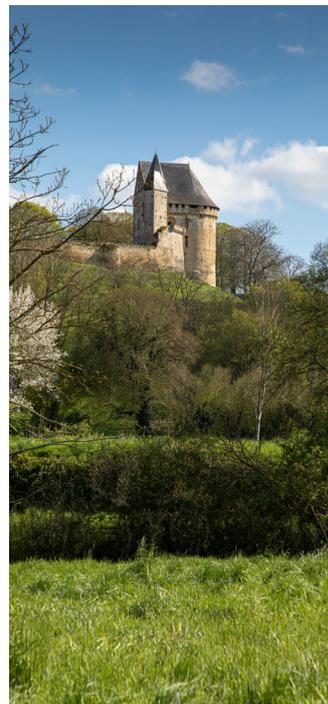
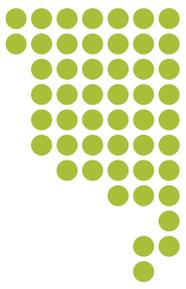
Téléphone : **02 43 27 37 20**

Mail : contact@mainecoeurdesarthe.fr

Horaires d'ouverture

Lundi au Mercredi 9 h - 12 h / 14 h - 17 h
Vendredi 9 h - 12 h / 14 h - 16 h

www.mainecoeurdesarthe.fr



Quelques chiffres

13

communes

21 899

habitants

187

kilomètres²

Les élus communautaires

Président



David Chollet

1^{er} vice-président



Éric Bourge
Économie, tourisme
et démographie médicale

2^e vice-président



Emmanuel Clément
Communication, mutualisation,
sport et vie associative

3^e vice-présidente



Magali Lainé
Vie des familles, action
sociale et petite enfance

4^e vice-président



Maurice Vavasseur
Habitat, mobilités
et urbanisme

5^e vice-président



Michel Lalande
PCAET et aménagement
du territoire

6^e vice-présidente



Alain Besnier
Eau, assainissement, déchets et
environnement

Conseiller délégué



Samuel Hamelin
Tourisme
et commerce local

Conseiller délégué



Jean-Michel Lerat
Collecte, traitement et valorisation des
déchets

Conseiller délégué



Michel Musset
Sentiers pédestres, suivi des chantiers
et fibre optique



Le conseil communautaire

Vavasseur Maurice Gousset Jocelyne Orange Damien Yvard Véronique	Ballon-Saint Mars
Dorizon Dominique	Coursebœufs
Lainé Magali Pourceau Jean-Marie	Joué-l'Abbé
Lalande Michel Dellière Jérôme Belin-Lustro Pascale Menu Johnny Pineau-Meiche Amandine Roy Jean-Paul	La Bazoge
Bourge Éric Roncière Régine	La Guierche
Besnier Alain Cauret Laurent Leray Pascale	Montbizot
Cantin Véronique Hamelin Samuel Duchesnes Sylvie Berne Maxime	Neuville-sur-Sarthe
Clément Emmanuel Godefroy Katel Brissaud Alain	Saint-Jean-d'Assé
Moser Jean-Claude Huart Valérie Jégou Fabrice	Saint-Pavace
Suhard Jean-Luc Lerat Jean-Michel Pierrin Véronique Beaufils Valérie	Sainte-Jamme-sur-Sarthe
Chaligné Catherine	Souillé
Chollet David Cabaret Nelly	Souigné-sous-Ballon
Musset Michel	Teillé

Suppléants

Vaugarny Pierre	Coursebœufs
Becquart Marc	Teillé

Quelques chiffres

36

Conseillers
communautaires

18

membres
du bureau

6

commissions

1

groupe
de travail

7

Conseils communautaires
en 2023

9

Bureaux communautaires
en 2023

4

Conférences des maires
en 2023

Les compétences de la collectivité



Aménagement de l'espace



Actions de développement économique



Aménagement, entretien, et gestion des aires d'accueil des gens du voyage



Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés



Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)



Protection et mise en valeur de l'environnement



Politique du logement et du cadre de vie



Construction, entretien, et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs



Action sociale d'intérêt communautaire



Assainissement non collectif



Animation sportive et culturelle



Santé



Prise en charge de la contribution incendie des communes



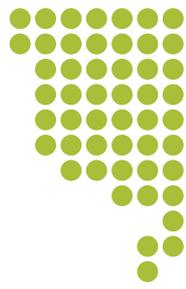
Construction et entretien de la caserne de gendarmerie de Ballon-Saint Mars



Autorité organisatrice de la mobilité



Actions diverses (soutien au tissu économique, appui des Commissions Locales de l'Eau...)



Compte administratif du budget principal 2023

Libellé	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés de 2022		2 391 612,31 €	76 616,17 €	
Opérations de l'exercice	8 125 780,57 €	8 321 791,98 €	2 693 797,47 €	2 696 641,45 €
Totaux	8 125 780,57 €	10 713 404,29 €	2 770 413,64 €	2 696 641,45 €
Résultat de l'exercice		196 011,41 €		2843,98 €
Résultats de clôture consolidé		2 587 623,72 €	73 772,19 €	
Restes à réaliser			1 637 053,80 €	1 255 458,60 €
Résultat des restes à réaliser			381 595,20 €	
Totaux cumulés	8 125 780,57 €	10 713 404,29 €	2 770 413,64 €	2 696 641,45 €
Résultats définitifs		2 587 623,72 €	73 772,19 €	



Participation financière de la collectivité aux instances partenaires en 2023

	Maison des Projets	999 609,55 €
	Service Départemental d'Incendie et de Secours	376 858,00 €
	Syndicat mixte Pays du Mans	72 266,70 €
	Syndicat mixte pour le stationnement des gens du voyage	34 808,00 €
	Mission locale de l'Agglomération Mancelle	28 027,00 €
	Parc d'Activité d'Intérêt Départemental de Maresché	27 445,82 €
	Syndicat mixte du Bassin de l'Orne Saosnoise	27 082,00 €
	Syndicat mixte Pôle métropolitain Le Mans-Sarthe	16 424,25 €
	Office de Tourisme Maine Cœur de Sarthe	15 000,00 €
	Syndicat mixte de la Sarthe Amont	12 732,00 €
	Syndicat mixte Sarthe Numérique	8 828,00 €
	Initiative Sarthe	8 759,60 €
	Syndicat mixte du Bassin versant de l'Huisne Sarthoise	2 953,30 €
	Association des Intercommunalités de France	2 408,89 €
	Syndicat mixte du Bassin de la Sarthe	1 831,31 €
	CAUE	1 751,92 €
	Association des Maires de la Sarthe et de France	1 404,25 €
	ATESART	1 500,00 €
	Syndicat mixte Sarthe Tourisme	1 500,00 €
Total des participations versées		1 641 190,59 €



Les effectifs de la collectivité

Pôle	Femmes	Hommes	Total
Administration générale	5	2	7
Petite enfance, enfance et jeunesse	20	3	23
Technique et environnement	5	4	9
Développement local	0	1	1
Total	30	10	40



40
agents au
31 décembre 2023

Les femmes représentent 75% des effectifs communautaires (61,2% de féminisation au niveau national)

Évolution des emplois permanents

	2022	2023
Titulaires	29	29
Contractuels sur emploi permanent	11	11
Agents pour remplacements longue durée	5	2
Total	45	42

Nombre d'agents par catégorie

12

catégorie A

9

catégorie B

19

catégorie C

Évolution du budget ressources humaines

Réalisé 2022	Réalisé 2023
1 719 266,00 €	1 780 209,00 €
+12.82%	+3,5%

Soit un **coût moyen de 42 385,93€ par agent**

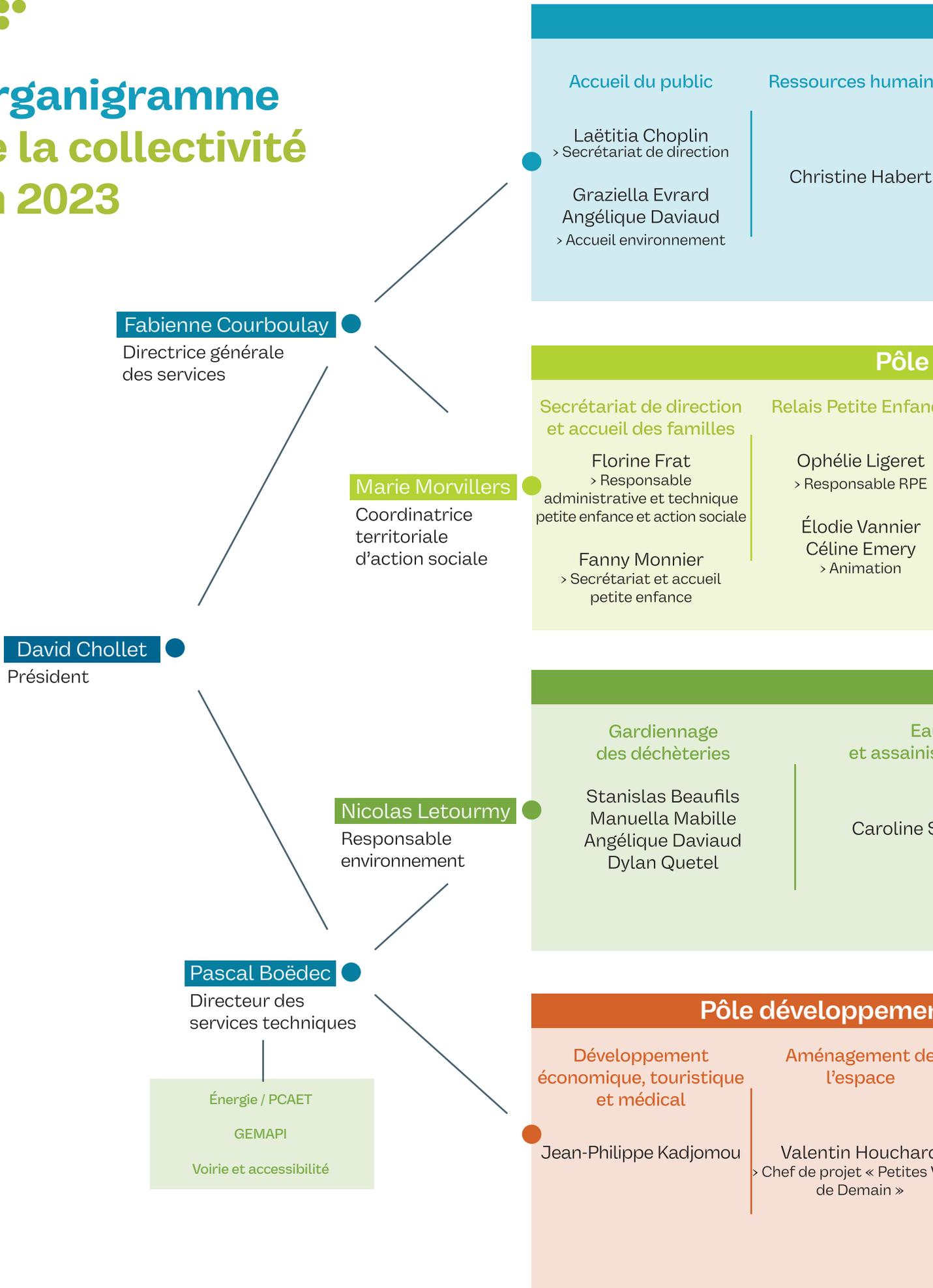
Effet de glissement vieillesse technicité prenant en compte les avancements d'échelon et de grade prévus par le statut de la fonction publique territoriale, auquel il convient d'ajouter l'impact des mesures nationales (revalorisation des carrières des catégories B et C, augmentation des cotisations employeur au régime de retraite, évolution de l'indice de rémunération minimal...)

Augmentation des salaires de 1,5% du point d'indice des agents de la fonction publique au 1^{er} juillet 2023, soit une augmentation salariale sur 6 mois de 6 084,14€ environ (moyenne par agent : 144,86€)

Prise en compte du financement de certains postes que l'on retrouve en recettes au budget général et qui diminuent donc la charge nette de la collectivité



Organigramme de la collectivité en 2023





Pôle administration générale

	Comptabilité et finances	Marchés publics	Communication
	Christine Habert > Budget principal		Benjamin Blanche
	Laëtitia Choplin > Budget principal, loyers et subventions aux associations	Stéphanie Beslin	Laëtitia Choplin Christine Habert > Événementiel
	Stéphanie Beslin > Budgets annexes et facturation des redevances		
	Graziella Evrard > Gestion des redevances ordures ménagères		

Vie des familles, action sociale et petite enfance

	Structure petite enfance de Montbizot		Structure petite enfance de Neuville-sur-Sarthe	
	Direction Julie Templier	Animation Éloïse Cabaret Justine Oget	Direction Anne-Cécile Delaporte	Animation Déborah Dufour Marie Bigot
	Restauration et entretien Jean Parbatia	Christelle Cornille Hélène Laurent Bérengère Hazard	Restauration et entretien Jannick Kaufmann Jean Parbatia	Stéphanie Gaudray Angélique Esnault Olivia Froger
	Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) et animation volante sur les multi-accueils Sylvie Lefevre			

Pôle technique et environnement

	Espaces verts et chemins	Gestion des bâtiments	Entretien des bâtiments
u ssement			
Sorraing	Stanislas Beauflis Manuella Mabile Dylan Quetel	Graziella Evrard Laëtitia Choplin Dylan Quetel	Sylvie Juet Angélique Daviaud Stéphanie Cosnard

nt local

Personnel mis à disposition de la Maison des Projets

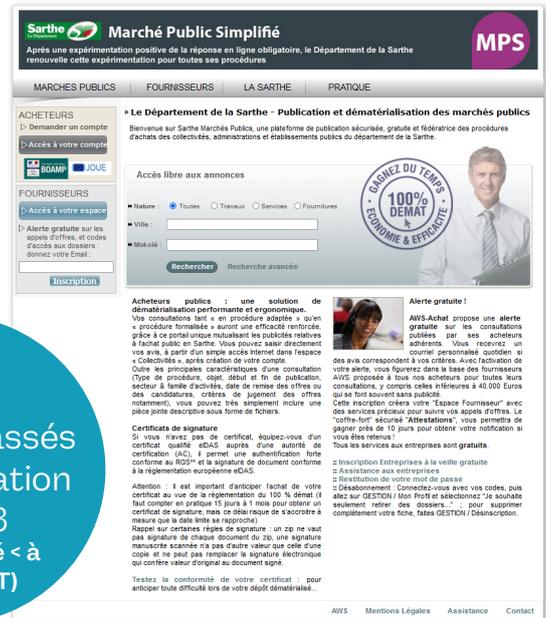
Développement sportif, culturel et social

- David Lebert
> Responsable pôle jeunesse
- Mathias Czinober
> Directeur des espaces jeunes

Pascal Boëdec

Hygiène et sécurité

- Fabienne Courboulay
- Pascal Boëdec
- Christine Habert

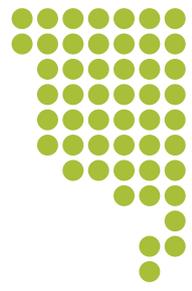


6
marchés passés
en consultation
en 2023
(hors marché < à
40 000€ HT)

Objet	Procédure	Publicité	Date
Réhabilitation-restructuration d'un bâtiment centre social (11 lots) <i>Procédure déclarée sans suite</i>	Procédure adaptée marché de travaux < 5 382K€	Site AWS + Ouest-France	Mai 2023
Fourniture et livraison de bacs pour la collecte des déchets	Procédure adaptée marché de fournitures < 90K€	Site AWS	Juin 2023
Viabilisation de la ZA Chêne Rond à La Bazoge (3 lots) <i>Procédure déclarée sans suite</i>	Procédure adaptée marché de travaux < 5 382K€	Site AWS + Ouest-France	Août 2023
Réception, tri et conditionnement des EMR	Appel d'offres en groupement de commandes Le Mans Métropole coordonnateur Marché de services < 215K€		Septembre 2023
Mission de maîtrise d'œuvre pour aménagement de l'extension de la ZA de La Grouas à Neuville-sur-Sarthe	Procédure adaptée marché de services < 215K€	Site AWS + Ouest-France	Octobre 2023
Confection et livraison de repas en liaison froide pour la petite enfance	Procédure adaptée marché de services < 215K€	Site AWS + Ouest-France	Octobre 2023

Accompagnement des communes sur les procédures de marchés publics

- > Prestations de service auprès du SIVOS La Guierche-Souillé : fourniture et livraison de repas en liaison froide pour les services de restauration scolaire (mai 2023).
- > Prestations de service auprès de la commune de Montbizot : études pré-opérationnelles au réaménagement et développement de la base de loisirs (octobre 2023).
- > Prestations de service auprès de la commune de Courceboeufs : travaux de réfection et d'aménagement d'un cheminement rue des Tisserands (décembre 2023).
- > Échanges et conseils sur divers marchés avec la commune de Souigné-sous-Ballon : marché de mission de maîtrise d'œuvre relative à la construction d'un bâtiment « restauration scolaire ».



2023 en images



Matinée Rando pédestre et cyclo Maine Cœur de Sarthe au départ de l'hôtel communautaire à Joué-l'Abbé.

Quelques temps forts de l'année 2023...



Séminaire de mi-mandat à Neuville-sur-Sarthe dressant le bilan des années 2020 à 2023 et exposant aux élus municipaux du territoire l'action communautaire de 2023 à 2026.



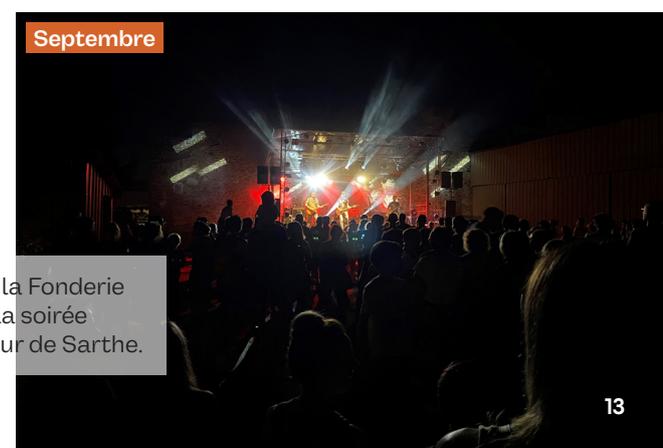
Soirée de lancement de la saison touristique 2023 à la ferme Ruel Le Tandem, à Ballon-Saint Mars.



Pose symbolique de la première poutre de la salle de tennis de table communautaire à Sainte-Jamme-sur-Sarthe en présence des partenaires financeurs.



Accueil de la présidente de l'Assemblée nationale à la crèche communautaire à Neuville-sur-Sarthe et visite des locaux.



Concert du groupe de rock « Pas Le Vendredi » à la Fonderie d'Antoigné, à Sainte-Jamme-sur-Sarthe, durant la soirée festive du Festival des associations en Maine Cœur de Sarthe.



Développement économique, touristique et démographie médicale

Dates des réunions de la commission en 2023 et thématiques abordées :

22 mars 2023 à Courcebœufs

- > Bilan des sollicitations économiques sur le 1^{er} trimestre 2023
- > Enjeux de la consommation d'espace pour l'activité économique
- > Financement de la mobilité sur le territoire avec le versement mobilité
- > Cible de la politique communautaire en matière de santé
- > Actualité des situations de Neuville-sur-Sarthe et Saint-Pavace

6 décembre 2023 à Courcebœufs

- > Actualité des dossiers Tolomei, Tremblaye et Vandemoortele
- > Point sur l'actualité des dossiers Initiative Sarthe, bourse aux locaux et versement mobilité
- > Retour sur les ateliers économiques Synopter avec le Pays du Mans
- > Point sur la démographie médicale actualisée
- > Retour sur le comité de pilotage santé et perspectives 2024

Commercialisation de foncier pour les entreprises

Vente d'une parcelle de 2 300m² sur la ZA La Pièce du Bois à Montbizot à la société Technigraph.

Projets menés par la commission en 2023

Suivi d'une bourse aux locaux

Initiée en 2022, la bourse aux locaux vise à repérer des biens immobiliers privés mobilisables afin d'accueillir des entreprises.

5

biens disponibles

Chiffre au 31 décembre 2023

Observatoire de recensement des demandes économiques

30

sollicitations économiques

7

dossiers de demande de subvention et/ou octroi de prêt à taux zéro soutenus

1

commercialisation de foncier initiée

Chiffres au 31 décembre 2023

Consolidation des relations avec les partenaires économiques





Dates des réunions du groupe de travail en 2023 et thématiques abordées :

15 mars 2023 à l'hôtel communautaire

- > Compte-rendu de l'étude touristique menée par les étudiants
- > Point d'étape sur les différentes actions touristiques validées fin 2022
- > Point d'étape sur les événements touristiques à venir
- > Constat général au sujet du questionnaire destiné aux commerçants
- > Informations concernant le programme alimentaire territorial

13 avril 2023 à l'hôtel communautaire

- > Présentation du futur guide touristique
- > Présentation des illustrations du territoire pour la boutique d'objets souvenirs de l'Office de Tourisme
- > Soirée de lancement de la saison touristique

20 septembre 2023 à l'hôtel communautaire

- > Retour sur le lancement de la saison touristique 2023
- > Bilan de la saison touristique 2023
- > Propositions d'actions pour 2024

13 décembre 2023 à l'hôtel communautaire

- > Point sur le projet de réfection du camping municipal de Montbizot
- > Projet communautaire de tourisme 2024
- > Budget à consacrer pour les actions touristiques en 2024

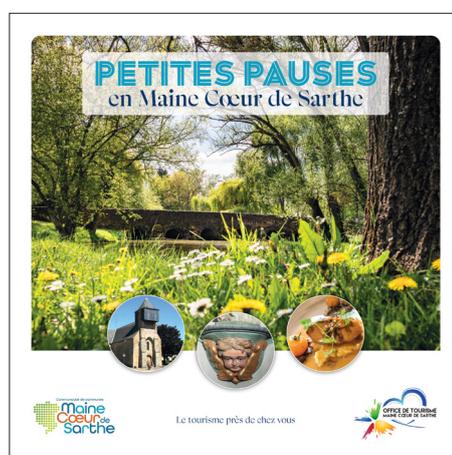
Lancement d'une boutique d'objets souvenir à l'Office de Tourisme

Afin de mettre en valeur le patrimoine du territoire, une boutique d'objets souvenirs a été lancée en juin 2023 à l'Office de Tourisme Maine Cœur de Sarthe. Magnets, mugs et cartes postales à l'effigie de la Fonderie d'Antoigné y sont disponibles à la vente.



Projets menés par le groupe de travail en 2023

Co-construction d'un guide de valorisation touristique du territoire



Guide édité à 3 000 exemplaires, distribué chez les hébergeurs et mis à disposition dans les mairies, à l'Office de Tourisme Maine Cœur de Sarthe, ainsi qu'à l'hôtel communautaire.

Imaginé sous forme de « petites pauses », la brochure propose aux lecteurs de découvrir les atouts patrimoniaux du territoire, les activités de loisirs ou culturelles, le terroir à déguster, et les adresses des hébergeurs chez qui séjourner.



Dates des réunions du groupe de travail en 2023 et thématiques abordées :

22 février 2023 à l'hôtel communautaire

- > Intervention de M. Hardouin, président de l'Association des Garennes
- > Festival des associations : intervention de Mme Morvillers, coordinatrice territoriale d'action sociale, et de Mme Lainé, vice-présidence en charge de l'action sociale
- > Rencontre et échanges de mi-mandat avec l'ensemble des élus municipaux, les agents communautaires et secrétaires de mairie

23 mars 2023 à l'hôtel communautaire

- > Examen des dossiers de demande de subvention 2023

13 avril 2023 à l'hôtel communautaire

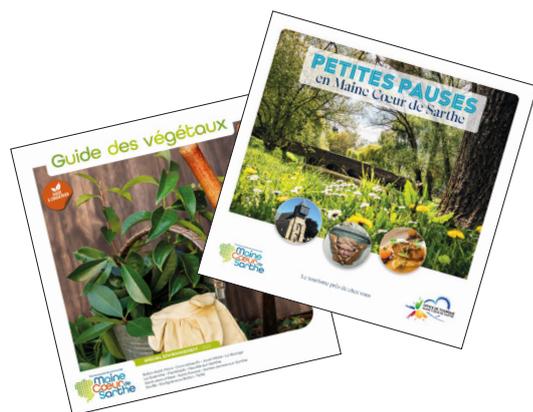
- > Présentation du futur guide touristique
- > Présentation des illustrations du territoire pour la boutique d'objets souvenirs de l'Office de Tourisme
- > Soirée de lancement de la saison touristique
- > Attribution des subventions 2023
- > Retour sur l'animation Rando Maine Cœur de Sarthe
- > Retour sur le séminaire de mi-mandat

26 septembre 2023 à l'hôtel communautaire

- > Projet de convention écoles de musique intercommunales
- > Terre de Jeux 2024
- > Réactualisation du règlement communautaire pour l'attribution et le versement des subventions aux associations
- > Convention de prêt de matériel communautaire aux associations

Projets menés par la commission en 2023

Co-construction de livrets thématiques avec les autres commissions



Rando Maine Cœur de Sarthe

Le samedi 8 avril 2023 la Communauté de communes a organisé une matinée randonnée pédestre et cyclo au départ de l'hôtel communautaire, dans le cadre du label Terre de Jeux 2024.

La randonnée pédestre était ouverte à tous et la randonnée cyclo destinée aux adhérents des clubs cyclo de La Bazoge, Montbizot, et Saint-Pavace. Deux circuits pédestres de 8 et 12 km étaient proposés aux randonneurs, en partenariat avec l'association Les Mil... Pat's de Souigné-sous-Ballon. Les coureurs ont, quant à eux, effectué un parcours de 72km traversant l'ensemble des communes du territoire.



Au total, ce sont **112 randonneurs** qui ont participé à cette manifestation sportive Terre de Jeux 2024.

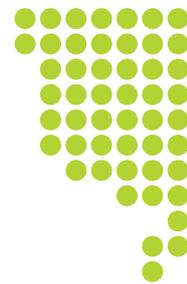
Bilan des subventions attribuées aux associations

Le budget alloué aux associations pour l'année 2023 s'élève à **80 000€**. Sur ce budget, **48 051,87€** ont été attribués aux associations sportives, culturelles et d'animation d'intérêt communautaire.

Quelques chiffres



Chiffres au 31 décembre 2023



Les différentes réunions des commissions en 2023 :

10

réunions de la commission d'attribution des places en crèche

> **128** demandes formulées en 2023 (55 premières demandes, 22 demandes de modification de contrat en cours, 21 demandes de renouvellement et 30 demandes de soutien aux assistantes maternelles)

1

réunion de la commission de suivi petite enfance

3

réunions de la commission mixte Communauté de communes - Maison des Projets

1

réunion de la commission Projet Educatif De Territoire

1

comité de pilotage de suivi du conseiller numérique

Projets menés par la commission en 2023

Seconde édition du Forum des Familles



La Communauté de communes et la Maison des Projets ont proposé le samedi 14 octobre 2023, à la salle des fêtes de Saint-Jean-d'Assé, une nouvelle édition du Forum des familles sur le thème « Il faut tout un village pour élever un enfant ». Tout au long de la journée, les familles du territoire ont pu participer à des animations proposées dans les différentes maisons du village : séances de contes, ateliers cuisine, atelier de lutherie sauvage, atelier créatif floral, espace ludisport. La journée s'est terminée dans les rires et la bonne humeur autour d'un spectacle pour tous.

Deuxième édition du Festival des associations

En partenariat avec la Maison des Projets, la Communauté de communes a organisé la seconde édition du Festival des associations en Maine Cœur de Sarthe le samedi 9 septembre 2023 à Sainte-Jamme-sur-Sarthe. En complément du village associatif, un Festival Zéro Déchet a également eu lieu, en partenariat avec le Pays du Mans, ainsi qu'une soirée festive mêlant représentations musicales et de cirque.

La seconde édition du Festival des associations en Maine Cœur de Sarthe a réuni près de **1 200 personnes au total sur la journée et la soirée. Le village associatif a, lui, rassemblé 55 associations.**



Bassin éducatif de nage

Du 3 juillet au 20 octobre 2023, la Maison des Projets, en partenariat avec la Communauté de communes, la commune de Joué-l'Abbé, la Ligue de natation Pays de la Loire et les services départementaux et régionaux de l'État à la jeunesse a installé un bassin éducatif de nage à proximité du gymnase de Joué-l'Abbé.

À visée éducative, en s'inscrivant dans le Projet Éducatif de Territoire ainsi que le label Terre de Jeux 2024, le bassin de nage provisoire a permis de proposer des cycles collectifs d'apprentissage de la nage, des créneaux pour lutter contre l'aquaphobie, de l'initiation au milieu aquatique pour les bébés, ou encore du sport santé. Au total **662 personnes ont bénéficié du bassin éducatif de nage** durant la saison estivale, où chacun a pu faire des progrès considérables dans l'eau.





vie des familles, action sociale et petite enfance

Projet éducatif de territoire

Le projet éducatif de territoire permet de proposer tout au long de l'année des animations en cohérence avec les projets des écoles, des accueils périscolaires, de l'accueil de loisirs sans hébergement : passerelles avec les écoles maternelles, animations jeunesse dans les collèges et accompagnement à la scolarité.



En 2023, **70 enfants ont participé aux matinées passerelles et ont fait leur rentrée dans cinq écoles maternelles différentes** du territoire. Il y a également eu **24 matinées passerelles avec les accueils de loisirs sans hébergement**.

Lieu d'Accueil Enfant Parent

En 2023, l'expérimentation du Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP), espace de rencontre et d'accueil pour les enfants de 0 à 6 ans, s'est poursuivie à La Grange, à Ballon-Saint Mars. Ouvert tous les vendredis matins et co-animé par le service petite enfance de la collectivité avec la Maison des Projets, le LAEP a accueilli **59 enfants ainsi que 53 familles en 2023**.



Chiffres-clés 2023 sur la petite enfance

Budget 2023

1 074 120€

de budget avec un reste à charge du coût du service de **461 548€** pour la collectivité

10% des dépenses couvertes par les familles
45% des dépenses couvertes par la CAF
2% des dépenses couvertes par la MSA

Activité générale du service petite enfance

143

enfants accueillis aux P'tits Bouts du Maine sur les crèches communautaires

54 303

heures d'accueil effectuées

468

enfants et **72** assistantes maternelles ayant participé aux animations du Relais Petite Enfance

123

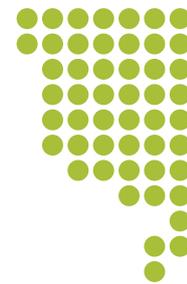
familles ayant participé aux animations (bébés nageurs, spectacles, temps forts) du Relais Petite Enfance

522

familles ayant bénéficié d'une information collective ou individuelle proposée par le RPE dont **214** dans le cadre de leur recherche de mode d'accueil pour leur enfant

59

enfants et **53** familles accueillies au Lieu d'Accueil Enfant Parent



Dates des réunions de la commission en 2023 et thématiques abordées :

16 mars 2023 à Ballon-Saint Mars

- > Présentation des scénarios d'aménagement potentiels
- > Ateliers thématiques en groupes : les aménagements cyclables du quotidien, les boucles cyclotouristiques, les services et la communication autour du vélo

23 mars 2023 à Sainte-Jamme-sur-Sarthe

- > Retour sur le séminaire des mobilités actives du 16 mars 2023
- > Point sur la politique de rénovation énergétique du parc de logements
- > Questions sur la vie des documents d'urbanisme en vigueur durant l'élaboration du PLUi

13 septembre 2023 à l'hôtel communautaire

- > Actualité sur l'état d'avancement du projet des mobilités actives
- > Discussions autour des futures lignes expresses dans le cadre du contrat opérationnel de mobilités avec la Région Pays de la Loire
- > Actualité du Pays du Mans

Klaxit

Le covoiturage avantageux autour du Mans

En juin 2023, le Pôle métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe, dont la Communauté de communes est membre, a débuté une collaboration avec l'application de covoiturage du quotidien Klaxit. Cette collaboration permet aux covoitureurs des cinq intercommunalités autour du Mans de bénéficier d'avantages financiers en utilisant Klaxit.

Fin 2023, Klaxit est absorbé par la plateforme de covoiturage Blablacar Daily fonctionnant sur le même principe et offrant aux covoitureurs les mêmes avantages.



Projets menés par la commission en 2023

Schéma directeur des modes actifs

La réalisation du schéma directeur des modes actifs s'est poursuivie en 2023 avec la remise de différents scénarii d'aménagements par le cabinet d'études BL évolution. De ces scénarii, le plus ambitieux a été retenu. Il prévoit **131km d'aménagements de voies cyclables** pour un **budget d'investissement estimé à 9,5 millions d'euros** sur la période 2024-2033. Cela comprend un développement d'itinéraires cyclables du quotidien et de loisirs ainsi que cinq boucles touristiques.



Le schéma directeur des modes actifs a été adopté par la Communauté de communes le 18 septembre 2023.

Financement de la mobilité

Afin de développer les transports collectifs autour du Mans, notamment en faveur des trajets domicile-travail, le Pôle métropolitain Mobilités Le Mans-Sarthe a instauré au 1^{er} juillet 2023 un versement mobilité à un taux de 0,40% payé par les entreprises de plus de dix salariés.

Le versement mobilité va permettre, entre autre, la mise en place d'une ligne express IllyGo sur le territoire à l'horizon 2025.

SURE

Service Unique pour la Rénovation Énergétique

Lancée en 2022, la plateforme territoriale de rénovation énergétique SURE portée par le Pays du Mans déploie depuis le 1^{er} mars 2023 un Programme d'Intérêt Général en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat. Ce programme vise à accompagner les foyers les plus modestes dans la rénovation énergétique de leur logement via une prise en charge de leur audit énergétique.

En 2023, la plateforme SURE en Maine Cœur de Sarthe c'est :

79

conseils de premier niveau

68

conseils personnalisés

24

accompagnements à des travaux de rénovation énergétique

Chiffres au 31 décembre 2023



ZAN (Zéro artificialisation nette)

Instauré en 2021 par la loi Climat et résilience, l'objectif du Zéro artificialisation nette encadre la consommation de l'espace pour que celle-ci devienne neutre à l'horizon 2050.

Les contours du Zéro artificialisation nette ont été présentés à l'ensemble des maires de l'arrondissement du Mans par le préfet de la Sarthe lors d'une réunion à La Bazoge le 27 juin 2023.

Construction d'une unité de méthanisation à Montbizot

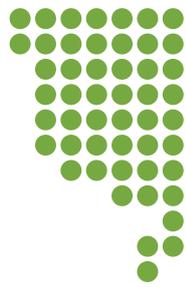
Le 7 octobre 2023, les maires et élus communautaires ont effectué une visite de chantier de la construction de l'unité de méthanisation « AgriMontbiGaz », débutée au mois de mai à proximité de la ZA La Pièce du Bois, à Montbizot.

Une fois la mise en service effectuée, à l'été 2024, la méthanisation de la société AgriMontbiGaz **valorisera 25 365 tonnes de biodéchets** par an en biogaz, une énergie renouvelable. Ceci équivaut à la **consommation annuelle en électricité de 1 872 foyers et 4 320 tonnes de CO₂ évitées**.



En participant à la transition énergétique du territoire, l'unité de méthanisation de Montbizot s'inscrit pleinement dans le PCAET (Plan Climat-Air Énergie Territorial) du Pays du Mans, dont l'objectif principal est d'obtenir un territoire à énergie positive à l'horizon 2050.





Dates des réunions de la commission en 2023 et thématiques abordées :

- 7 février 2023 à l'hôtel communautaire**
- > Retour sur la distribution des sacs verts
 - > Bilan du questionnaire biodéchets
 - > Guide des végétaux
 - > Facturation des familles ukrainiennes
 - > Facturation des professionnels
 - > Tarif de rachat des sacs verts
 - > Aménagement aire de retournement camion de collecte
 - > Broyage des déchets verts communaux

- 29 mars 2023 à l'hôtel communautaire**
- > Guide des végétaux
 - > Horaires d'ouverture des déchèteries lors des canicules

- 16 mai 2023 à l'hôtel communautaire**
- > Restitution phase 1 étude biodéchets par le bureau d'études Atlance
 - > Festival Zéro Déchet
 - > Comité local de concertation pour le plan local de réduction des déchets
 - > Guide des végétaux format numérique
 - > Règlement de service
 - > Convention broyeur
 - > Tri des tontes en déchèterie

- 14 juin 2023 à l'hôtel communautaire**
- > Festival Zéro Déchet
 - > Comité local de concertation pour le plan local de réduction des déchets
 - > Guide des végétaux format numérique
 - > Convention broyeur
 - > Tri des tontes en déchèterie
 - > Accès des bazogiens à la déchèterie de Neuville-sur-Sarthe

- 3 octobre et 16 novembre 2023 à l'hôtel communautaire**
- > Restitution phase 2 étude biodéchets par le bureau d'études Atlance

Projets menés par la commission en 2023

Co-construction d'un guide sur la gestion des végétaux



Livret édité à 11 500 exemplaires, distribué dans chaque foyer en juillet 2023, et mis à disposition dans les mairies ainsi qu'à l'hôtel communautaire.

Le livret présente un panel d'astuces pour valoriser écologiquement et économiquement les végétaux (déchets verts) de son jardin, afin de réduire les apports en déchèterie.

Règlement du service de collecte des déchets ménagers et assimilés

Lors du conseil communautaire du 26 juin 2023, la Communauté de communes a adopté le règlement du service de collecte des déchets ménagers et assimilés. Le document est consultable sur le site internet de la collectivité.



Festival Zéro Déchet

Au sein du Festival des associations en Maine Cœur de Sarthe, organisé le samedi 9 septembre 2023 à Sainte-Jamme-sur-Sarthe, la Communauté de communes et le Pays du Mans ont proposé un Festival Zéro Déchet où différents intervenants sont venus sensibiliser le public à la nécessité de réduire les déchets.

Les espaces d'accueil étaient organisés autour des « 5R » : refuser, réduire,

réutiliser, redonner à la terre et recycler. Une animation vélo à smoothie était également proposée au public avec pour but de transformer en

smoothie des fruits récupérés ou abîmés grâce à un vélo-mixeur.



Animations sur le tri et le recyclage des déchets dans les écoles

Tout au long du printemps 2023, la Communauté de communes est intervenue auprès des écoles de Ballon-Saint Mars, La Guierche, Neuville-sur-Sarthe, Saint-Pavace, Soulligné-sous-Ballon et Teillé pour sensibiliser les plus jeunes à l'importance du tri des déchets. Les élèves de grande section, CP et CE1 ont appris à découvrir les différentes matières recyclables ainsi que les bacs pour trier les déchets. Les élèves de CE2, CM1 et CM2 ont, quant à eux, été sensibilisés sur la production des déchets, leur destination et les astuces zéro déchet à mettre en place au quotidien. Au total **641 élèves ont été sensibilisés au tri des déchets.**



Visites du centre de tri Valorpôle 72

Les **315 élèves** des classes de CE2, CM1 et CM2 ayant participé à l'animation sur le tri et le recyclage des déchets ont pu visiter le centre de tri des déchets Valorpôle 72. En parallèle des visites écoles, la Communauté de communes a organisé une visite grand public le jeudi 20 avril 2023 (**45 personnes**). Cette visite était accompagnée d'une séance d'éclairage sur les erreurs de tri, les tonnages de

déchets produits sur le territoire et sur la redevance des ordures ménagères, ainsi que d'un atelier de sensibilisation au suremballage animé par France Nature Environnement.



Enquête sur le tri des biodéchets

Lors de la distribution des sacs ordures ménagères en janvier 2023, la Communauté de communes a proposé aux habitants du territoire de répondre à une enquête sur leurs habitudes de tri des biodéchets (épluchures, restes de repas...) dans le cadre d'une étude confiée au bureau d'études Atlance sur la définition d'un futur mode de collecte des biodéchets en 2024.

Au total, 2 557 foyers (30% du territoire) ont répondu au questionnaire dont les

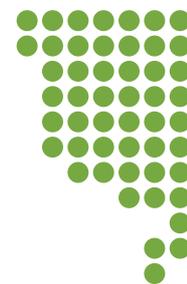
éléments suivants sont ressortis :

- 59% des usagers pratiquent le compostage dont 45% avec un composteur fourni par la Communauté de communes ;
- Un foyer sur deux dit trier systématiquement les biodéchets des ordures ménagères.

Afin de compléter l'enquête, une caractérisation des sacs d'ordures ménagères a été effectuée sur Ballon-Saint Mars, Joué-l'Abbé, La Bazoge,

La Guierche et Souillé permettant de quantifier la quantité de déchets putrescibles présents dans les sacs. Il est ressorti que 25% des déchets présents dans les sacs sont putrescibles, donc écartables de l'incinération pour être compostés (contre 35% en moyenne au niveau national).

Par ailleurs, 20% des déchets présents dans les ordures ménagères (sacs verts) sont des emballages recyclables, constituant des erreurs de tri.



Chiffres-clés 2023 sur l'environnement

Budget 2023

2 495 214€

de dépenses dont **2 130 067€** (85%) de prestation de collecte et traitement des déchets

2 322 601€

de recettes dont **1 744 600€** (75%) perçus par le produit des redevances d'ordures ménagères

Activité générale du service environnement

10 339

redevances émises pour un montant de **1 744 600€**

249

habitants formés au compostage lors de **4** réunions d'information

3 860

ecocups prêtés sur l'année

2 530

tonnes de déchets ménagers collectés

1 289

tonnes d'emballages recyclables collectés dont **384** tonnes de refus (erreur de tri des habitants)

836

tonnes de verre collectés

Chiffres sur l'activité des déchèteries

32 512

passages en déchèterie à Montbizot

18 739

passages en déchèterie à Neuville-sur-Sarthe

2 500

heures de gardiennage effectuées

5 000

tonnes de déchets collectés soit **1 572** bennes pleines

Chiffres sur l'activité du SPANC

(Service Public d'Assainissement Non Collectif)

42

diagnostics réalisés dans le cadre d'une vente immobilière

48

contrôles de conception pour le projet d'une installation neuve

38

contrôles de réalisation pour l'installation d'une installation neuve

204

contrôles de bon fonctionnement

